

gravel

trans jura

Baden – Nyon
4 - 10 juin 2026

RÈGLEMENT

1. Matériaux

- Gravel bikes et VTT sont autorisés.
- Les vélos électriques ne sont pas autorisés.
- Le port du casque est obligatoire pendant l'événement.
- Chaque participant(e) doit avoir sur lui un téléphone portable en état de marche, chargé et allumé pendant toute la durée de l'événement.
- Une couverture d'urgence SOS et une trousse de premiers secours font partie du matériel obligatoire.

2. Règles de circulation & règles de comportement

- La Gravel Trans Jura se déroule en partie sur des routes, chemins et sentiers publics ainsi que sur des terrains privés. La politesse et les égards envers les autres participants et les piétons vont de soi.
- Les participants doivent respecter la loi sur la circulation routière.
- En principe, les routes et les chemins doivent être empruntés du côté droit.

3. Déchets

- Les déchets ne doivent pas être jetés dans la nature mais dans nos propres poches et plus tard dans les poubelles.

4. Urgence & premiers secours en cas d'accident

- En cas d'accident d'un autre participant, tous les participants s'engagent à apporter les premiers secours.
- Il est obligatoire d'avoir l'application EchoSOS sur son téléphone portable :
<https://echosos.com/fr/>
L'application EchoSOS peut être utilisée en cas d'urgence pour appeler directement l'ambulance et être localisé.
- Il existe un numéro d'urgence pour les événements, qui fonctionne 24 heures sur 24. Ce numéro est le 076 719 26 91 et peut être consulté à tout moment sur l'application de l'événement.

5. Parcours

- Le parcours s'étend sur environ 400 kilomètres et 11'000 mètres de dénivelé.
- Le parcours détaillé sera communiqué à tous les participants au plus tard deux mois avant l'événement.
- Des points de contrôle officiels sont prévus en cours de route. Le nombre exact et l'emplacement seront communiqués deux mois avant l'événement.

6. Chronométrage

- Courir dans la nuit n'est pas autorisée. Les heures de conduite officiellement autorisées sont de 6h00 à 21h30 maximum.
- Il n'y a pas de chronométrage. Le scannage du code QR au départ, à l'arrivée et aux points de contrôle sert à la sécurité et à l'établissement d'un diplôme de finisher. Il n'y a pas de classement.
- L'arrivée à Nyon est prise en charge tous les jours de 11h00 à 21h30.

7. Limites de temps

- L'arrivée la plus tardive possible à Nyon est le mercredi 10 juin 2026 à 18 heures.

8. Openingevent Baden

Il est obligatoire de s'inscrire la veille du départ, c'est-à-dire le 4 ou le 5 juin 2026 à Baden, et de participer à l'un des deux événements d'ouverture, y compris au briefing officiel.

9. Ravitaillement

- Le ravitaillement en cours de route est à la charge des participants.

10. Hébergement

- Les participants décident eux-mêmes où et comment ils passeront la nuit. La carte routière officielle et l'application Événement de la Gravel Trans Jura indique toutes les offres d'hébergement disponibles le long du parcours, qu'il s'agisse d'hôtels ou de simples campings. Il est interdit de camper et de bivouaquer sur des sites qui ne sont pas proposés par la Gravel Trans Jura.

11. Participants Clause de non-responsabilité

- En s'inscrivant, le/la participant(e) accepte les conditions :
En se rendant à l'événement, le/la participant(e) accepte l'infrastructure de l'événement qu'il/elle utilise. La participation se fait à ses propres risques. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident lié à l'événement. Le/la participant(e) accepte cette exclusion de responsabilité et confirme qu'il/elle dispose d'une assurance responsabilité civile et accidents valable au niveau international. Il/elle confirme en outre que son propre équipement est en parfait état. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage ou de vol en rapport avec l'équipement du participant/de la participante. Le/la participant(e) confirme qu'il/elle se présente en parfait état de santé. Tous les droits d'image et de film appartiennent à l'organisateur. Les images et les films peuvent être utilisés à des fins de promotion de ses propres manifestations.

12. Remboursement des frais d'inscription

- Les personnes qui ne peuvent pas prendre le départ n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription.
- Jusqu'à deux mois avant l'événement (vendredi 10 avril 2026), la place de départ peut être transférée à une autre personne. Les frais de traitement s'élèvent à CHF 20.00.

13. Annulation de l'événement

Si l'événement est annulé, les participants ont les possibilités suivantes :

1. report des frais de participation à l'année 2027
2. remboursement des frais de participation, moins 20 CHF de frais administratifs
3. donation des frais de participation en faveur de l'événement

Organisation

crossroads Event und Kommunikation GmbH | Ehrendingerstrasse 70 | 5408 Ennetbaden
info@ridegravel.ch